L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 JUILLET 1869. — 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 2 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à midi—Six terrains situés dans le Quatrième District, dans l'îlet compris entre les rues Jackson, Philip, Prytanée et Plaquemines, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

Par J. Dejan Jr, encanteur, à sa nouvelle salle d'encan rue Gravier, coin Carondelet, vente régulière les lundis, mercredis et vendredis, de toute espèce de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc.

Par Louis Stern & Frère, aux Nos 31 de la rue des Magasins et 36 de la rue Gravier—Habits, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie et chemises.

Par D. E. Morphy, à l'entrepôt Alabama, Nouveau Bassin—Bois de construction, pin jaune.

Par G. de Feriet, à 6 1/2 heures du soir—Continuation de la vente de livres, à son bureau d'encan.

Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 23 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES 185.........Rue des Remparts.........185

ATTENTION!

Propriété de valeur à l'encan par le Shérif. Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères publiques qui aura lieu aujourd'hui, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif, d'une belle maison de résidence située rue Jackson, entre celles Prytanée et Plaquemines ou du Collsée. Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

Vente de livres continuée.—G. de Feriet, encanteur, continuera aujourd'hui, à 6 heures et demie du soir, à son bureau, la vente de livres, parmi lesquels se trouvent des ouvrages de loi et de médecine.

Améliorations Locales.

Les Conseils de ville ont passé une résolution que nous approuvons beaucoup, c'est, de transporter la bâtisse de fer de la rue du Canal sur la place St Antoine, derrière la cathédrale, rue Royale. Cette bâtisse n'a jamais été et ne peut être d'aucune utilité là où elle est ; il est donc parfaitement raisonnable de l'ôter de là et de la réédifier dans un endroit où elle pourra rendre service. Or, nous ne connaissons pas de meilleur endroit que celui qui a été désigné, parce qu'il se trouve dans le voisinage immédiat des cours de justice. Beaucoup de papeterasses qu'il faut conserver y seront déposées, et cette bâtisse sera assez vaste pour contenir le bureau des hypothèques et le bureau de l'enregistrement. Là, tout sera en sûreté, étant à l'abri du feu. Il est vrai que cette amélioration fera disparaître un bout de jardin dont la vue n'était pas sans charme pour les passants, mais pour les passants seulement, car la promenade y a toujours été interdite, on n'y voit de la verdure qu'à travers des barreaux de fer qui défendent ce jardin comme s'il contenait des trésors, quand ces trésors consistent simplement en arbustes ou en arbres fort communs, plantés comme au hasard sans symétrie et sans allées. En cet état, la place ou le jardin St Antoine ne mérite pas une grande considération, n'étant d'aucune utilité pour personne. Personne donc ne regrettera sa disparition et tout le monde souhaitera la bienvenue au palais de fer, dont l'architecture forte et élégante sera d'autant plus appréciée qu'elle épargnera à la paroisse d'Orléans les loyers très élevés qu'elle paye aujourd'hui pour la location de certains bureaux publics.

Sous un ordre différent de choses, il pourrait y avoir opposition contre ce projet de transfert qui ne peut convenir qu'on admettant le maintien des cours de justice dans leur local actuel. Mais personne ne peut se faire illusion à cet égard ; nous n'aurons pas de longtemps de l'argent assez mignon pour penser à abandonner le palais de justice actuel aux en [illegible] construire un ailleurs. Nous [illegible] servir une dette dont l'intérêt absorbe nos plus vives ressources, il n'est pas même sûr que ces ressources puissent suffire et qu'on ne soit pas obligé d'avoir recours à des moyens extraordinaires soit pour augmenter nos revenus municipaux soit pour réduire les charges qui pèsent sur nous et qui nous écrasent. Dans cette situation plus qu'embarrassée, il n'est donc plus permis de rêver à des projets d'amélioration dont le besoin ne serait pas tout actuel et impérieux. Les cours de justice doivent rester où elles sont aujourd'hui, et notre plus grande ambition doit se borner à les réparer et à les maintenir dans un bon état de service.

Mais en mettant de côté notre gêne financière et toutes les impossibilités venant de là, et en supposant que nous puissions nous donner le plaisir de faire construire un autre palais de justice, nous ne connaissons pas l'endroit où nous le pourrions placer. Le rapport du service public pourrait être plus avantageusement situé que là où il se trouve actuellement ; le site est suffisamment central ; une nombreuse population, la Banque de trois côtés et de ces trois côtés l'approche en est facile. Ce site doit il être considéré par cela seul qu'il fait partie de l'ancienne ville ? Ce serait absurde, attendu que la justice n'a pas à s'occuper de ses intérêts là. La justice, au contraire, doit éviter le bruit et rechercher l'isolement le plus possible ; il lui faut la paix surtout ou au moins ce qui en donne l'apparence. La place Jackson, si bien plantée et ornée, si bien située pour la vue et l'espace, représente parfaitement une situation de tranquillité et de paix et nous ne connaissons nulle part dans les limites urbaines un lieu qui soit plus convenable. Le palais de justice, dans toute sa longueur, donne sur cette place, que domine très pittoresquement la cathédrale en arrière que la tableau est complet. Pourquoi quitterait-on cet emplacement et voudrait-on déménager les cours de justice ? On l'ignore ; car on n'a jamais désigné un autre endroit sans soulever de nombreuses objections. Il s'agit donc là qu'il faut rester ou nous sommes en tachant d'améliorer, de réparer et de maintenir ce qui est tout fait.

Le transfert de la bâtisse de fer sur la place St Antoine n'est pas une amélioration coûteuse. Démolie d'un côté, tous ses morceaux seront rejoints de l'autre sans qu'il y manque un pouce de matériaux. Ce sont des assises de fonte très faciles à transporter que des assises de pierre et beaucoup moins sujettes aux accidents de la détérioration. Nous regardons cette bâtisse comme une précieuse réalisée par l'administration municipale avant la guerre. Au lieu d'argent, c'est de la fonte que cette administration nous a laissée, mais de la fonte moulue, façonnée et modelée, n'exigeant pour être employée que des frais de transport et de déplacement. Ces frais ne peuvent beaucoup augmenter notre dette. D'ailleurs il y aurait encore moyen peut-être de les épargner par un engagement de loyer envers l'architecte. Quatre ou cinq années suffiraient sans doute pour libérer la ville, et en attendant, des archives précieuses auraient un abri sûr contre le feu. Cette amélioration est un asile pour les fous de la paroisse, c'est tout ce dont nous avons besoin pour le moment.

Un dividende rare. — La Banque d'Amérique, dont le succès et la prospérité n'ont jamais été arrêtés un seul instant depuis qu'elle fonctionne, vient de déclarer un dividende de 15 pour cent, provenant du bénéfice des six derniers mois, et ce dividende est payable intégralement à partir du 5 juillet, la banque ayant réservé le montant pour faire face à la taxe fédérale. Dans tous les temps des résultats semblables sont rares et aujourd'hui, ils doivent être regardés comme surprenants, bien qu'ils n'étonnent pas ceux qui savent avec quelle habileté la Banque d'Amérique est conduite. Il est plain que le succès ne vient pas tout seul, quand il s'agit de finance et de crédit. Ce crédit il faut l'acquérir, ensuite savoir le conserver ; c'est ce que la Banque d'Amérique sait faire à merveille.

Banque de la Nouvelle-Orléans.—Cette banque qui, sous une direction nouvelle, a pris un essor extraordinaire et qui, à ce cercle d'affaire s'agrandit sans cesse, grâce à l'habileté au bon sens, et aussi à la popularité personnelle de ses officiers, vient de déclarer un dividende semi-annuel de huit pour cent, taxe payée, lequel dividende est payable à partir du 5 courant. Le profit net pendant l'exercice de ces 6 mois a été de $79,291 31, ce qui permet la remise aux actionnaires d'une somme de $48,000 en huit pour cent, tout en gardant une réserve de $31,291 31. C'est là un résultat magnifique et qui prouve le degré de confiance que la Banque de la Nlle-Orléans inspire au public. Avec une direction pareille, cette banque ne peut manquer de figurer bientôt parmi les établissements de ce genre les plus importants et les plus prospères.

Vinaigre.—Les personnes qui désirent acheter de bon vinaigre peuvent s'adresser en toute confiance à M. J. K. Bailey, qui a établi, depuis 1840, une manufacture de vinaigre rue du Canal, No 216. M. Bailey annonce qu'il achète de l'alcool, le vin et la bière qui tourne à l'aigre ainsi que le marchandises.

$55.—Dans ce prix [illegible] Machine à coudre [illegible] premier [illegible]

Les Acceptables.—On n'a peut être pas entièrement oublié les *acceptables* de M. Warmoth, qui ne sont pas plus acceptés que n'avaient été acceptés les hommes nommés par lui pour l'inspection des farines. Le gouverneur, sur les représentations de la Chambre du Commerce, a eu le bon esprit de destituer ses créatures et de rappeler les anciens inspecteurs qui avaient donné maintes preuves de compétence. Pourquoi, M. Warmoth n'en fait-il pas autant pour ses *acceptables* du Conseil, qu'on accepte encore moins que ses inspecteurs de farine. En laissant poursuivre le procès qu'ils ont intenté aux élus du peuple, M. Warmoth devrait comprendre qu'il autorise toute sorte de prétentions ridicules à la compétence universelle, prétentions dont le *Republican* s'amusait hier d'une manière fort plaisante.

Le *Republican* trouve qu'il ne faut pas encourager la sottise et pour cette fois nous sommes entièrement de son avis. Reste à savoir si le juri le partagera. C'est aujourd'hui qu'il est appelé à se prononcer sur cette grande affaire. Le juge Léaumont ayant repoussé hier l'exception prise par M. Edward Bermudez et le juge Cotton en raison de l'illégalité du juri, le procès sera plaidé sur ses propres mérites à l'audience de ce jour. L'exception invoquée par les défenseurs des membres élus aux Conseils de ville par le peuple, était fondée sur ce que le juri n'a pas été formé en décembre dernier, pour toute l'année conformément aux prescriptions de la loi. Il a été démontré que l'objection était bonne et solide, mais le juge Léaumont dans sa toute souveraineté en a décidé autrement et nous n'avons qu'à nous soumettre. Tout notre espoir est donc dans le juri.

Condamnation pour mépris de cour.—Le juge Léaumont fait respecter rigoureusement l'autorité de sa cour. Un des membres de l'Association des bouchers, l'Association interdite, comme on se le rappelle, par une injonction de la cinquième cour de district, M. Louis Rush, avait signé une caution devant la septième cour de district sur une injonction prise par d'autres bouchers contre la compagnie des abattoirs. Il avait donné fort innocemment cette signature sans penser manquer en rien au respect dû à la cour. Mais MM. Hunt et Roselius, les deux grands champions de la compagnie des abattoirs devant les cours de la Nouvelle-Orléans, ont pensé différemment et ont soutenu énergiquement que M. Rush n'était pas aussi innocent qu'il le disait et qu'on devait nécessairement voir dans le soutien qu'il donnait à ses amis une intention très accentuée de mépris de cour. Le juge Léaumont, partageant cet avis, a condamné M. Rush à 24 heures de prison.

Hangars sur la levée.—Il est question d'un autre projet d'amélioration dont nous ne parlons pas dans notre premier article, mais qui n'en a pas moins un degré d'utilité de premier ordre et qui peut s'exécuter sans bourse délier de la part de la ville. Ce projet consiste à construire des hangars sur certaines parties de la levée pour recevoir les sucres et les mélasses à leur débarquement. On connaît tous les inconvénients qu'éprouve le commerce du sucre lorsque les boucauts restent sur la batture exposés à tous les changements possibles de l'atmosphère. En temps de pluie, la levée ressemble à une lagune, trouée de cloaques où les boucauts reposent sur des couches de boue. Le sucre s'altère facilement à l'humidité et l'on ne saurait calculer les pertes qu'en entrepôt sans toiture occasionne. Ces pertes sont immenses, sans doute, et l'on ne comprend pas que l'idée de construire des hangars pour abriter les sucres et les mélasses n'ait pas été mise en avant plus tôt. Ces hangars procureraient non seulement l'avantage de protéger les sucres contre la pluie, la boue et la fange, mais aussi la facilité de continuer les opérations de commerce en tout temps. Avec un système d'abris bien exécuté, le commerce du sucre sur la levée deviendrait libre ; pas une minute ne serait perdue ni pour l'expéditeur, ni pour le capitaine de bateau, ni pour le vendeur, ni pour l'acheteur, qui il plut à verse ou qu'il fit un soleil équatorial, cela importerait peu puisque la matière à examiner et à vendre serait un sec sous une impénétrable couverture.

M. F. B. Fleitas, un de nos plus honorables négociants, et qui a eu le premier cette bonne idée d'élever des hangars sur la batture pour y recevoir sans délai les sucres et les mélasses, en signale les avantages dans une pétition qu'il a adressée aux Conseils de ville. Il fait plus, il propose, moyennant certains privilèges, d'élever les constructions à ses propres frais, et d'en jouir pendant un certain nombre d'années, après quoi ces constructions, moyennant indemnité, reviendraient à la ville. La ville, en attendant, serait associée à ses bénéfices, c'est-à-dire au revenu des hangars jusqu'à concurrence d'un prix fait à déterminer à l'amiable. La pétition décrit l'espèce de hangars qu'il s'agirait d'élever. Ils reposeraient sur d'élégantes colonnes de fer, surmontées par des entablements également de fer, et auraient un toit d'ardoises. Ils iraient en trois îlets de la rue de la Douane à la rue St-Louis, ils occuperaient l'espace que les sucres et mélasses ont toujours occupé et pourraient contenir aisément 500,000 boucauts. Des distances pratiquées entre les rangs donneraient toute facilité de parcours aux échantillonneurs et offriraient même aux curieux une promenade agréable.

Le plan, du reste, est conçu de manière à embellir la Levée et non à l'entraver, et chacun pourra s'en rendre compte en allant l'examiner au bureau de MM. Shumway & Bernard, rue Peters No 62.

Ce plan nous plaît d'autant plus que l'exécution n'en coûterait rien à la ville et lui donnerait, au contraire, un revenu net. Pour les planteurs sucriers de la Louisiane, cette amélioration serait un grand bienfait. A cet égard, comme à l'égard du commerce, l'avantage en est incontestable. Mais nous ne savons jusqu'à quel point cette nouveauté pourrait contrarier la ferme des quais. Si l'on enlevait les battures aux fermiers des quais, dans les parties les plus courues pour le dépôt des denrées et des produits, ne pourrait-il pas en résulter un grave tort pour la ferme générale ? Nous n'affirmons rien, nous avertissons seulement, ne désirant beaucoup qu'un projet n'empêche pas l'autre, que tous avouons sans hésiter que le plan de M. Fleitas nous a séduit. Mais les Conseils de Ville sont saisis de la question, c'est à eux à s'éclairer et à décider. Nous soutiendrons, quant à nous, ce qui nous paraîtra le meilleur dans l'intérêt de la ville.

École Publique.—*Vacances*—Professeurs, parents, élèves, négociants et tous ceux qui s'intéressent à un enseignement pratique, sont invités à assister à une lecture qui se fera vendredi 2 juillet, à 6 heures du soir, dans la salle de lecture du Collège Commercial de Dolbear. C'est le président qui lira.

Vins et liqueurs.—MM. Vredenburgh & Cie, qui ont transféré leur établissement rue Peters No 28 (ci-devant Front Levée) près de la rue Douane, annoncent qu'ils ont à vendre en magasin et sur mer du vin rouge de toutes les marques, des eaux de vie de plusieurs dates et des meilleures, de l'absinthe, du genièvre, du champagne en grandes et en demi bouteilles, 50 boucauts de chlorure de chaux, &c.

CHRONIQUE LOCALE.

Hôpital de Charité.—Nous devons à l'obligeance de M. P. M. Tourné, la communication du relevé officiel suivant, pour le mois de juin 1869 : Entrées, 436 ; Sorties après guérison, 319 ; Décès, 49 ; Malades restant à l'hôpital le 1er juillet, 556.

Magnifique traversée.—Le steamboat R. E. Lee, parti de la Nouvelle-Orléans, est arrivé à Cairo mercredi soir à 6 heures, ayant fait sa traversée en trois jours et onze heures. Le bateau s'est arrêté quarante-six fois pour prendre ou déposer des passagers ou du frêt. C'est peut-être la plus belle traversée qui ait été faite sur le Mississippi. Le steamer R. E. Lee porte dignement le nom de son illustre parrain.

Travaux d'Hercule.—Le comité chargé de faire une enquête sur les dernières élections congressionnelles en Louisiane, n'a pas encore terminé ses travaux, mais on espère qu'il lui sera donné d'en voir la fin d'ici à quelques jours. Les conclusions de son rapport seront donc probablement publiées, à la satisfaction des contestants qui doivent être impatients de savoir à quoi s'en tenir sur leur situation respective.

Business ! business !—La maison Glover & Odendhal, marchands de produits de l'Ouest à la Nouvelle-Orléans a fait ces jours-ci une des ventes les plus considérables que l'on ait signalées sur notre place depuis la guerre. MM. Glover & Odendhal ont, paraît-il, vendu en une seule transaction 20,000 barils de farine. Trois navires ont reçu ce magnifique chargement qu'ils doivent transporter à Liverpool.

Cinquième Cour de District.—L'auditeur d'Etat Wickliffe, accusé de mépris de cour, a comparu hier devant le juge Léaumont ; il a été renvoyé des fins de la plainte.

Première Cour de District.—Le jury a rendu, hier, un verdict de non culpabilité dans l'affaire d'Arthur Guérin, accusé de meurtre sur la personne de David Hennessey, officier de police. L'avocat de District Luzenburg a porté la parole pour l'Etat ; MM. Castellanos et Drouet ont présenté la défense d'Arthur Guérin.

Vicissitudes d'une promenade en voiture.—Célestine Germain aime à respirer l'air pur du shell-road, sous la pâle clarté des étoiles ; n'ayant à elle ni victoria ni vis-à-vis, elle se contente d'un simple *char numéroté*, surtout lorsque de galants gentilshommes veulent bien payer la course et le cocher. L'autre soir, elle se promenait en compagnie de Michael McGrane et de deux amis de celui-ci ; l'air était frais, la voiture mollement suspendue et traînée par des chevaux rapides. Mais, ô fatalité ! la société dont avait fait connaissance Célestine Germain, sans présentation bien régulière, n'étaient pas, paraît-il de premier choix, car, tout à coup, la voiture s'arrête, et Mlle Germain se trouve déposée au beau milieu de la route avant d'avoir eu le temps de se reconnaître, et si brusquement déposée à terre que les marchepieds de la calèche ne lui ont été d'aucune utilité.

Ce procédé légèrement bizarre et que la civilité puérile et honnête n'a point encore, que nous sachions, recommandé dans ses préceptes, a excité dans l'âme de Mlle Germain un ressentiment profond. Aussi s'est-elle empressée de faire un affidavit contre Michael McGrane et le traîne-t-elle devant la justice. Le recorder Becker interrogera le prévenu. Si McGrane n'est point un modèle de courtoisie à citer en exemple aux générations présentes et à venir, il ne nous paraît point, de prime abord, s'être rendu coupable d'un crime capital. Le recorder Becker trouvera sans doute l'occasion d'adresser quelques paroles bien senties aux deux parties et de faire à l'une et à l'autre un petit sermon de morale qui ne leur sera pas inutile.

FRANCE.

Paris, 14 juin.

La soirée d'hier s'est écoulée avec une entière tranquillité. Nous pouvons donc considérer comme définitivement avortés ces essais d'émeute qui, depuis mardi dernier jusqu'à avant hier soir, ont troublé quotidiennement la vie normale de Paris.

Nous avons dit dès hier que l'initiative courageuse de l'Empereur, que cet appel direct et personnel qu'il avait en quelque sorte venu faire au bon sens de la population avait réussi, suivant nous, la base principale de ce soudain apaisement.

Mais nous devons ajouter aujourd'hui que la conduite de l'autorité, au milieu de tous ces troubles, a contribué de la manière la plus efficace au rétablissement de l'ordre.

Qu'on veuille bien le remarquer, en effet, le ministre de l'intérieur et le préfet de police sont venus à bout de tous ces éléments révolutionnaires, évidemment préparés et enrégimentés, sans recourir au seul instant à des mesures extraordinaires.

Pas une goutte de sang n'a été versée, pas un coup de fusil n'a été tiré, pas une loi n'a été suspendue. Quelques patrouilles de cavalerie, sabre au fourreau, l'action des sergents de ville, la présence de la garde de Paris, dont on ne saurait louer trop haut le sang froid et la modération, c'est tout ce qu'il a été nécessaire d'employer pour rétablir la paix au milieu de cette population un moment surexcitée.

Nous estimons donc que, somme toute, le gouvernement sort de cette crise avec grand honneur ; qu'il en sort agrandi et fortifié, car il a fait montre pendant ces trois jours d'une présence d'esprit, d'une calme et d'une retenue que toutes les nuances d'opinion reconnaissent aujourd'hui.

Il faut ajouter qu'il a été soutenu dans cette attitude par un sentiment énergiquement manifesté de toute la masse conservatrice. Mais ce qui constitue à nos yeux son principal mérite, c'est qu'il a su attendre que ce sentiment conservateur se manifestât dans toute sa plénitude. Le gouvernement a eu le mérite de se garder de toute impatience et de toute précipitation.

Le jour où il a fait voir qu'il était décidé à en finir, et qu'il entendait que l'ordre régnât dans la cité, on peut dire qu'il a été soutenu et poussé en avant par la masse unanime de tous les honnêtes gens.

La *Correspondance de Berlin* publication semi-officielle, publie, à propos de l'élection et laborieuse, et difficile de M. Thiers, un article fort curieux.

Elle rappelle que les échecs de M. Thiers réjouiront toujours les Allemands, parce qu'ils le considèrent comme "leur ennemi", et le représentant d'une politique guerrière.

On se tromperait pourtant en Prusse et l'on pensait que c'est pour être agréable aux Prussiens que les électeurs ont leurs en échec l'ancien ministre de la monarchie de Juillet.

La *Correspondance de Berlin* conclut ainsi :

La question de personne mise à part, nous répétons que l'opinion publique, de ce côté du Rhin, considère la défaite des partis dont M. Thiers est le représentant, comme une preuve des sentiments pacifiques de la nation française, et de l'approbation qu'elle donne à la sage politique suivie par Napoléon III !

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclare avec tout autant de franchise qu'elle a "souhaité l'échec de M. Thiers," et elle "regrette de voir le trône du Corps législatif ouvert à cet orateur" qu'elle considère comme un adversaire des Allemands. "Nous sommes fondés à admettre, ajoute-t-elle, qu'il cherchera à troubler la paix de l'Europe."

Cette frayeur que M. Thiers inspire aux Allemands a quelque chose de comique. On peut se rassurer à Berlin. M. Thiers ne troublera rien du tout.

La *Gazette de la Croix* voit dans la convocation immédiate du nouveau Corps législatif le signe d'une politique de paix. "La majorité gouvernementale, dit elle, s'est fait pas intérieure et extérieure." C'est vrai.

Pendant que à Paris des détrôneurs de bitume blanche cassaient des carreaux et parlaient les bouteilles qui leur tombaient sous la main, une tentative semblable avait lieu à Prague, en Bohême.

Dans la nuit du 10 au 11, une bombe a éclaté devant la direction de la police ; dix sept fenêtres ont été brisées ; les rédactions des journaux dévouées à la Constitution ont reçu des lettres menaçantes ; des affiches ont été saisies, enfin des arrestations ont eu lieu.

Les briseurs de carreaux ne sont pas tous à Paris. En Bohême, comme en France, il ne faut pas qu'on leur fasse payer les vitres cassées. [illegible]

Le roi de Grèce est parti de Corfou sur un [illegible] laissé la reine, et est rentré à Athènes pour présider l'ouverture de la Chambre des députés, qui aura lieu le 17 juin.

Le roi de Prusse se décide enfin à faire dans l'ancien royaume de Hanovre le voyage depuis [illegible] Il est parti hier pour l'ex-capitale du roi George V.

Comment y sera-t-il reçu ? Il est à prévoir que nous lirons à ce sujet des récits qui ne se ressembleront pas.

L'Espagne, en attendant mieux, prépare l'inauguration de l'Arsenal national à l'usage de ses grands hommes morts, et se dispose à créer une légation au Japon. Elle aurait, à notre avis, de bien plus grosses questions à régler.

La visite du vice-roi d'Egypte (khédive) qui est à Paris, au palais de l'Elysée, on n'a vu hier un long entretien avec l'Empereur, doit se rendre, dit-on, vers le milieu du mois d'août, à Saint-Pétersbourg.

Après avoir fait cette visite au czar, le prince reviendra en Egypte en passant par Constantinople.

Promenade de l'Empereur et de l'Impératrice.

Nous lisons dans la *Patrie* du 15 juin :

Le *Journal officiel* rend compte de la promenade effectuée hier, dans l'après midi, par l'Empereur et l'Impératrice, à travers une partie de Paris. Nous devons ajouter au bref récit du *Journal officiel* quelques détails qui achèveront d'indiquer le caractère de la manifestation provoquée par la vue de Leurs Majestés.

Partout, aussi bien dans les quartiers riches et élégants, tels que le boulevard des Italiens et le boulevard Montmartre, que dans les quartiers commerçants et populeux, tels que le boulevard de Sébastopol et le haut de la rue de Rivoli, l'accueil a été également sympathique et chaleureux.

L'Empereur et l'Impératrice, en calèche découverte et sans aucune escorte, ont parcouru toutes les voies que nous venons d'indiquer, et sur tous les points la foule, qui était immense, les a saluées par des acclamations les plus chaleureuses. Un double sentiment paraissait animer les populations sur leur passage. Premièrement, une sorte de reconnaissante admiration pour le courageux sangfroid et la confiance envers les opinions de la population, dont cette promenade donnait la preuve ; et ensuite ont lieu, de sentiment par tout très net, que la ferme modération et la résolution de l'Empereur ne permettraient pas au désordre qui, depuis trois jours, altère Paris chaque soir, de s'étendre davantage et de devenir un état chronique.

La présence de l'Impératrice, la bonne grâce et la dignité de son attitude, confirmaient toutes ces impressions.

La conduite de la population dans la soirée d'hier, qui a été encore assez tumultueuse, nous a confirmé cependant dans les idées que la sortie de l'Empereur nous avait inspirées. Il s'est dégagé en effet de tous les faits de cette nuit une vérité désormais irréfragable, c'est que la masse de la population était absolument hostile à toutes les tentatives d'émeute que nous avons vues s'essayer depuis lundi dernier.

Et ce qui est particulièrement rassurant, c'est de voir que le bon esprit de la majorité honnête s'est traduit sur plusieurs points par des actes, par des manifestations tout à fait expressives. Dans les quartiers les plus populeux, à Ménilmontant, à Belleville, au faubourg Saint Antoine, ainsi qu'on le verra dans les détails que nous publions, les boutiquiers, les commerçants se sont réunis spontanément pour mettre les perturbateurs à la raison, et partout les agents de l'autorité ont été prévenus par des volontaires de l'ordre, qui ont pris l'initiative de chasser d'eux-mêmes les attroupements.

C'est là, nous le disons très haut, un fait considérable, un fait qui n'a pas de précédens dans les annales, hélas trop longues ! de nos troubles civils. Jusqu'ici nous avions vu la masse honnête se renfermer dans une sorte de craintive abstention, et borner tout son concours à des vœux inertes et silencieux. Aujourd'hui, nous la voyons manifester, nous une forme militante, son sentiment conservateur, et c'est là, nous le répétons, un fait d'une immense portée.

Nous savions qu'hier à la Bourse, une portion considérable du public s'était offerte pour former, à la manière anglaise, un corps de constables spéciaux prêts à marcher pour le rétablissement de l'ordre. Ce concours n'était point nécessaire. Nous le signalons comme un indice de l'état de l'opinion. Mais nous ajoutons que les manifestations des boutiquiers et des gens d'ordre des faubourgs, qui se sont spontanément armés de bâtons, et qui ont vigoureusement travaillé au rétablissement de la tranquillité dans leurs quartiers respectifs, est un symptôme encore plus significatif que la manifestation du public de la Bourse.

Nous considérons donc l'émeute comme une tentative définitivement avortée. Nous supplions les honnêtes gens, les gens d'ordre de tous les partis, les amis de la liberté et du progrès, d'achever leur ouvrage, en ne venant pas grossir la foule de curieux qui a entouré jusqu'ici, chaque soir, le petit noyau des perturbateurs de profession. Si cette recommandation est écoutée,—et nous avons la ferme espoir qu'elle le sera,—cette crise misérable et déplorable sera dès aujourd'hui définitivement close. Nous n'en devrons la terminaison à trois choses qu'il convient d'honorer également :

Le sang-froid courageux de l'Empereur ;

L'impassible et ferme modération de l'autorité, qui est venue à bout de tous ces troubles sans tirer un coup de fusil, sans verser de sang ;

Et par le seul ascendant de sa patience énergique ;

Enfin nous le devrons aux manifestations impérieuses du bon sens public.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

TEMPÉRATURE—1er juillet 1869.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, No 111 rue du Canal.

8 heures A. M.	....	[illegible] degrés.
12 "	M.	87 "
3 "	P. M.	87 "
6 "	P. M.	85 "

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Andrew Johnson à Washington.

Réception enthousiaste.

Speech de Gladstone.

Avortement définitif de l'expédition Cubaine.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 1er juillet — Les Cortès ont repoussé la loi pour augmenter les droits sur les céréales.

Londres, 1er juillet—Le Lord-Maire a offert un dîner au ministre Gladstone, aujourd'hui. Gladstone a prononcé un speech ; bien que la loi de l'abolition de l'Eglise Irlandaise, a-t-il dit, ait été élaborée avec le plus grand soin, elle contient encore quelques défauts. Nous serons très reconnaissants, a dit le premier ministre en terminant, de toute amélioration et nous prendrons en respectueuse considération les changements qui seront introduits dans la loi, en raison de la position dans laquelle nous sommes en présence des paroles prononcées et des assurances données ; en raison aussi du mandat que nous avons reçu. Nous avions proposé des conditions d'arrangement quand nous étions dans l'opposition ; nous ne les oublierons point aujourd'hui que nous sommes au pouvoir.

Nouvelles de Washington.

Washington, 1er juillet—Recettes du Revenu Intérieur, ce jour, $814,000.

L'état de la dette montre une diminution de seize millions et demi.

Montant des intérêts en or dûs, à ce jour, $31,000,000.

La trésorerie a reçu, dans les dernières 48 heures, $6,000,000 qui viendront diminuer d'une manière inattendue le montant de la dette.

Dette portant intérêt en or $2,200,000,000 portant intérêt en billets $66,000,000, ne portant pas intérêt 418,500,000, dette sur laquelle l'intérêt a cessé depuis l'échéance $5,000,000.

Espèces dans la caisse du Trésor $79,750,000. Certificats d'espèces, id., $30,500,000. Billets des E. U. $37,000,000.

Le secrétaire de la Trésorerie a donné ordre à l'assistant trésorier de New York d'acheter des bons pour une valeur ne dépassant pas $3,000,000, samedi prochain, dont le ministère disposera ultérieurement selon les ordres du Congrès.

Washington, 1er—Parmi les Cubains de l'expédition faits prisonniers, se trouvent : Ignacio F. Agra, membre de la junte républicaine cubaine, Dr. Bonara, secrétaire de la junte, les fils d'Aguilera, secrétaire de la guerre, les fils d'Edouardo Agramonto, ministre de l'intérieur ; le major général Edouardo del Christo condamné à mort en 1851, par le capitaine général Concha, pour avoir fait partie de l'expédition de Lopez, et qui fut gracié au moment même où il allait être garrotté ; Cesar Pinto, dont le père Ramon Pinto fut garrotté ; Ricardo Ponce de Leon, fils du lieutenant général de ce nom, au service de l'Espagne, et ayant lui-même servi très honorablement pendant quatre années dans les rangs de l'armée fédérale pendant la dernière guerre.

Il n'y avait dans l'expédition qu'un petit nombre de Cubains appartenant à la classe élevée. La plupart d'entre eux ont de grandes propriétés dans leur pays et ont fait leurs noms par prudence, leurs amis et leurs familles se trouvant d'ailleurs à la merci des Espagnols.

Les Cubains, au nombre de cent environ, étaient tous à bord du Hiram M'Cool.

Washington, 1er juillet — Andrew Johnson a reçu ce soir une brillante sérénade. Une foule immense et dans les rangs de laquelle régnait le plus grand enthousiasme, se pressait autour du Metropolitan Hotel. L'Ex-Président a harangué [illegible] du haut du balcon de l'hôtel.

Nouvelles Diverses.

Gettysburg, Penn., 1er juillet—Immense affluence aujourd'hui, pour assister à la fête. Les cérémonies se sont passées conformément au programme.

New York, 1—Parmi les Cubains faits prisonniers il s'en trouve qui avaient été mis sous caution pour garantie qu'ils ne troubleraient point la paix publique. L'ensemble de leurs cautions se monte à $75,000. Le col Ryan et un grand nombre d'autres n'ont pas encore été retrouvés.

L'opinion de la presse en générale est que l'expédition a avorté. Parmi les officiers amenés faits prisonniers, on cite : les colonels Byron et Keabs ; les majors O'Leary et Court ; les capitaines F. F. O'Neil, Wm. H. Lodrey, Murtha, McCue, Simpson, Kearns, Gibbons, Tom Masterton, Dixon, Hoar, Hayes et divers autres officiers ayant acquis une réputation de bravoure pendant la dernière guerre.

Wilmington, Delaware, 1er juillet — Une explosion a eu lieu aujourd'hui à la fabrique de poudre de Dupont à Kellington.

San Francisco, 1er juillet—Seward a été au-delà de 30 coups de canon à son arrivée à Sacramento. La ville était pavoisée. Les deux partis ont pris part à cette démonstration de bienvenue.

La Convention Démocratique a passé des résolutions demandant le 15me amendement.

New York, 1er juillet. L'Alaska est arrivé d'Aspinwall, ayant à son bord $5,000 en espèces. Il apporte des nouvelles du Centre Amérique jusqu'au 23 mai.

Le Congrès de la Colombie s'est ajourné après avoir refusé de ratifier les traités passés avec les Etats Unis et l'Angleterre pour la construction d'un canal inter-océanique.

[illegible] ouvriers travaillent au chemin de fer inter-océanique.

Le président du Chili a accepté la médiation des Etats Unis entre le Chili et l'Espagne.

Le grand meeting en faveur de la révolution cubaine a eu lieu à Lima. Il y a été voté des résolutions pressant le gouvernement du Pérou d'envoyer un monitor pour aider les Cubains à soutenir la lutte.

La fièvre jaune disparaît rapidement du Pérou.

Le congrès de Costa Rica a confirmé le contrat passé avec des Américains pour la construction d'un chemin de fer inter-océanique de Limon à la baie de Punasca.

Jackson, 1er juillet—Les républicains radicaux se sont réunis aujourd'hui. A. Burwell, de Vicksburg, a été nommé président, E. J. Preston, de Copiah, secrétaire. Un comité a été formé pour la rédaction des résolutions et de la plateforme. Rien de définitif n'a été encore arrêté.

Le sénateur Robinson, de la Caroline du Sud s'est rendu à la réunion. Le gén. Ames, commandant de district militaire, était présent ; il a sanctionné la convention de son approbation sincère et son de son gouvernement.

New York, 1er juillet—Le côtre du Revenu le Mahoning a capturé, hier après-midi, le dernier remorqueur des flibustiers, le Ohase, ayant à son bord 75 hommes, et s'est emparé également des steamers Henry et Union, qui portaient un chargement de fusils, sabres, poudre de campagne et munitions. Tous les navires ont été conduits et remorqués à l'arsenal maritime de Brooklyn.

New York, 1er juillet — Sickles s'est embarqué aujourd'hui pour l'Europe.

Marchés européens.

Londres, 1er juillet, soir — Augmentation de l'encaisse métallique à la banque d'Angleterre £185,000.

Liverpool, 1er juillet, soir — Coton un peu plus ferme. Middling uplands 12 1/2. Orléans 12 3/4. Ventes 12,000 balles. Céréales plus fermes. Provisions maritimes languissantes. Autres marchés sans changement.

Marchés Américains.

New York, 1er juillet, soir—Sécurités du Sud calmes. Argent 7 avec 1/8 à 1/4 de commission. Sterling 19 1/2. Or 136 1/8.

New York, 1er juillet — Coton moins actif, mais ferme ; middling uplands 31 1/2. Ventes 2,500 balles.

Savannah, 1er juill—Thermomètre 99 à l'ombre à 3 heures de l'après midi.

Mobile, 1er juillet—Coton calme, demande limitée. Low Mid. 31. Ventes 250 balles. Arrivages 0.

Memphis, 1er juillet—Coton calme et ferme ; low middling 31 1/2 à 32. Arrivages 12 balles. Exportation 94 balles.

Cincinnati, 1er juillet—Farine de famille 5 85 à 6 00, maïs 70 à 72, avoine 65 à 68, whiskey 92, porc 32 50, épaules en grenier, bien tenues à 12 3/4, jambons 15 1/4 à 16 1/2, bacon épaules 14 1/8, plats côtés 17 1/4 à 18, graisse 19.

St-Louis, 1er—Farine 4 75 à 5 25. Blé 1 20 à 1 22. Maïs 67. Avoine 68 à 70. Seigle 1 00. Whiskey 94. Sucre de la Louisiane 12 à 14. Mélasse 60 à 75. Porc 31 50. Bacon épaules 14 1/2. Plats côtés 18 1/4. Graisse nominale.

Chicago, 1er—Farine 5 25 à 6 25. Blé 1 23 à 1 24 1/2. Maïs 68 1/2 à 69 1/2. Avoine 61 à 63 1/2. Seigle 1 01. Orge 1 50. Whiskey 93 1/2. Mélasse 95 à 1 00. Sucre 12 3/4 à 14 3/4. Porc 33 1/2 à 33 50. Graisse 19. Epaules au grenier 12 1/4.

Louisville, 1er—Farine superfine 4 25. Maïs 66. Avoine 67. Sucre prime 14 1/2. Mélasse 75 à 85. Tabac 219 boucauts vendus de 5 10 à 10 25. Porc 33 00. Bacon épaules 14 1/2. Plats côtés 18 à 18 1/4. Jambons 19 1/2. Graisse 19 1/2. Mélasse 0.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 1er juillet—Monté ; Frank Pargoud, à 4 h. P. M. Descendus ; Mohawk et barges, à 5 h. P. M. La rivière baisse lentement.

Memphis, 1er juillet — Thermomètre à midi, 90. Rivière stationnaire.

St Louis, 1er juillet—La rivière baisse avec 5 pieds 6 pouces d'eau le canal.

Nouvelles des Passes.

Passe à Loutre, 1er juillet, au soir— Ont pris la mer, barque Deench, brick Kezar et goelette Addison Gilbert. Arrivé au dehors de la barre, navire Caledonian, du Havre. Le Tranquebar est encore sur la barre.

Passe du Sud-Ouest, 1er juillet 6 h. P. M.—Baromètre 29 96. Temps calme.

Arrivages : goelette Cecilia, Montgomery, 7 jours de Ruatan, fruits, à J. Machica. Départs : steamer Agnes, à 5 h. P. M., le navire Victoria est encore à l'ancre en dehors de la barre. Haute marée à 11 h. P. M. La plus grande profondeur d'eau sur la barre, aujourd'hui, a été de 11 pieds.

(*Dépêches d'hier soir*)

Brest, 30 juin—Ce matin, à 9 heures, (heure de Greenwich), le Great Eastern a envoyé à terre la dépêche suivante : "Nous allons couler le câble et l'attacher à une bouée." Aucun signal n'a été transmis depuis la réception de cette dépêche. Le premier indice d'une irrégularité dans les opérations électriques a été remarqué ce matin, il ne présentait aucun caractère bien défini. Les opérateurs ne voient aucun sujet d'alarme sérieuse. Le retard sera-t-il seul inconvénient.

La Havane, 30 juin — Le Contoocook est arrivé aujourd'hui et repart cette nuit pour Key West.

Washington, 1er juillet—Les trois embarcations cubaines capturées dans le port de New York contenaient seulement 150 hommes. Le gros de l'expédition est certainement fort loin en mer.

La police a reçu l'avis du départ d'une goelette ayant à bord des chevaux. Ces animaux pétriront probablement faute de foin, le Catharine Whitney qui en avait à bord ayant été capturé.

Le ministre anglais Thornton et le ministre espagnol Roberts ont eu une entrevue.

Banks, après s'être entendu avec les Cubains qui sont ici, a visité le Président et Rawlins. Banks dit que les Cubains obtiendront prochainement leur indépendance et que le gouvernement les reconnaîtra comme belligérants d'ici à quelques semaines.

L'évêque Wilmer a été reçu aujourd'hui par Grant.

Baltimore, 1er juillet—Le juge Giles, de la cour fédérale, décide que le steamer Cuba est passible de confiscation pour contrebande de cigares de la Havane. Les défendeurs ont fait appel.

New York, 1er juillet, midi—Actions fermes. Argent actif à 7, avec 1/8 commission. Sterling 10 1/2.

Or 137 1/2. 5 20 de '62 121 1/2. Le Ténessee, anciens, 72. Levées 67 1/2.

New York, 1er juillet, midi—Farine 5 à 10 c. de hausse sur les qualités d'exportation. Blé 1 à 2c. plus haut. Maïs en voie d'amélioration. Porc $32 12 1/2. Graisse languissante. Coton calme et ferme, middling upland 34 1/2. Frêts fermes.

Londres, 1er, midi—Consols, 92 7/8. Bons 80 3/4. Sucre, disponible plus ferme ; en mer, stable.

Liverpool, 1er juillet, midi—Coton plus ferme—Middling Uplands 12 3/8 à 12 1/2. Orléans 12 5/8 à 12 3/4.

Ventes 12,000 balles. Maïs, vieux 29 s. nouveaux 27 s. Les autres marchés sans changement.

Liverpool, 1er juillet, après midi—Blé rouge 8 sh. 6 d. à 10 s.

Havre, 1er juillet—Coton ferme mais sans élévation de prix.

"Cairo, 30 juin—Montés : Julia, Richmond, R. E. Lee et Bismarck. Descendu : Longworth. La rivière a baissé de 6 pouces. Il pleut.

Passe du Sud Ouest, 1er juillet, midi—Baromètre 29 83. Brise Est fraîche.

Départs : Barque Luigi et goelette Lacuna. A l'ancre attendant le vent : Navire Victoria.

Passe à Loutre, 1er juillet : Brise Est fraîche. Arrivé à 6 h. A. M. hier steamer Kenilworth, Robson, de Boston à Wm Creevy. Le Tranquebar est encore échoué sur la barre.

L'IMPOSSIBLE.

On lit dans le *Siècle* à propos du résultat des élections :

Derrière les nuances les plus pâles de l'indépendance, on voit les minorités électorales faire déjà choix de nuances plus prononcées, et à Paris même, qui s'est fait le chef de grands électeurs, de démocrates qui s'y sont successivement éprouvés, à Paris, Ferry ardent ou se sont entendus et se rencontrés tous les rayons des opinions, où tout de suite se montrer cette impatience fébrile [illegible]

Ainsi, à après le *Siècle*, [illegible] impossible. Rien de plus exact. Mais aux qui comprennent que la plus sage de vos propos, ce ne sont que [illegible] impossible et ce sont ceux qui le promettent.

Un fit dans le [illegible] inventeur d'un nouveau propulseur qui aurait [illegible]

Or, le propulseur Raphin a été adapté à un bateau à vapeur de la force de quarante chevaux. Ce bateau a remonté le Rhône par une forte crue, avec une vitesse supérieure à celle des mécaniciens des navires [illegible]. Un nouveau rapport constate qu'un navire pourvu du propulseur Raphin ne produit, à son entrée et à sa sortie, au bouillonnement, ni vagues, partant pas de roulis, pas de détérioration des quais.

Ce nouveau mécanisme ne nécessite, pour son installation, aucun changement dans la construction des navires existants. Il a l'avantage d'être, plus que tout autre propulseur, à l'abri des boulets, et il constitue à lui seul un lest si parfait qu'il diminue, dans une proportion appréciable, les chances de naufrage.

Nous devons ces communications, dit le *Siècle*, à notre ami M. de Marcey, ancien commissaire inspecteur des paquebots transatlantiques, et c'est à lui que pourront s'adresser ceux de nos lecteurs qui désireront avoir des renseignements plus complets que ceux que nous donnons ici. (*Moniteur de la flotte*)

— Comme Mirabeau, Danton portait son âme sur son visage imposant et sensuel, d'une laideur tour à tour attirante et terrible, visage brouillé de petite vérole, sillonné, ravagé, bouleversé...... Que Danton ait eu de grands vices unis à de grandes passions...... Le fait que Danton ne fut pas sans toucher l'or de la cour, ce triste fait, et longtemps soupçonné, et, dans les *Mémoires de Lafayette*, affirmé d'une manière si décisive, Mirabeau se trouvait l'avoir consigné déjà dans une lettre destinée à ne voir jamais le jour, et qui lève, hélas ! tous les doutes !......

Nous avons entendu raconter à Godefroid Cavaignac, fils du conventionnel de ce nom, lequel tenait l'anecdote de sa mère, qu'un jour que Danton dînait avec Cavaignac et plusieurs Jacobins de leurs amis, il lui échappa de dire, dans les fumées du vin, que leur tour était venu de jouir de la vie ; que les hôtels somptueux, les mets exquis, les étoffes d'or et de soie, *les femmes dont on rêve*, étaient le prix de la force conquise ; que la révolution, après tout, était une bataille et devait, comme toutes les batailles avoir pour résultat le partage des dépouilles opimes entre les vainqueurs. A ces mots inattendus, les convives se regardent l'un l'autre avec étonnement, et le plus rigide d'entre eux, Romme, laisse paraître sur son front l'expression d'une douleur austère. Danton, qui s'en aperçoit, se lève brusquement et s'écrie avec un immense éclat de rire : *Mais crois-tu vous donc qu'il je ne puisse pas, si je veux être, être sans culot le tout comme un autre ! Croyez vous que, tout comme un autre, je ne puisse pas, ajouta t il avec un geste cynique, m'asseoir sur un derrière aux pas saints !*

LOUIS BLANC.

—Les immortels s'occupent déjà activement d'un successeur au fauteuil de Lamartine.

L'évêque d'Orléans, qui s'est rallié aux torpillistes et qui maintenant vote avec M. Nisard, a mis sa grande influence du jour à la disposition de l'auteur du *Beau Monde*.

L'auteur de *Jocelyn*, qui n'avait pas mis les pieds au théâtre depuis la représentation de *Toussaint-Louverture*, voulut témoigner à Dumas fils toute sa sympathie pour son talent en assistant à la première des *Idées de madame Aubray*.

Ce fut la dernière fois que Lamartine vint au théâtre.

Dumas n'oublia point de lui rendre cette politesse, en faisant acte de présence à Saint-Point le jour des obsèques du grand poète, et, s'effaçant au milieu de la députation des gens de lettres, il eut la délicatesse de ne prononcer aucun discours, se réservant de faire son éloge à l'Académie.

Voilà où mènent la protection et les bonnes œuvres.—On débute par la *Dame aux Camélias*, on arrive à l'*Affaire Clémenceau*, et on finit par *Roster béni*, à l'Académie, passant par dessus la tête de son père.

—On annonce la mort du comte Ernest de Corbière, petit-fils de cette bonne madame de Corbière qui, en apprenant que Louis XVIII avait donné un portefeuille à son fils, s'écria naïvement :

— Mon fils ministre !..... Oh ! bien, alors, la révolution n'est pas finie !

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni fret ni assurance.

ANCIEN ET EFFICACE. PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC. LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle. Des milliers de malades en chantent les louanges. Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT ?
Avez-vous mal de tête ou une douleur de côté ?
Avez-vous la constipation ?
Avez-vous des aigreurs ?
Avez-vous une mauvaise haleine ?
Avez vous les mains et les pieds froids ?
Avez-vous la fièvre ou frisson ?
Avez-vous des palpitations de cœur ?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous une interruption des menstrues ?
Avez-vous des vomissements ?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses ?
Avez-vous des éblouissements ?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée ?
ANCIEN ET EFFICACE.
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous des coliques ou la diarrhée ?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché ?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit ?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques ?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS.

On vend les dans le monde entier.

Décédée, hier, à 6 heures P. M., Vve MOLIERE FAZENDE née MARIE AIMÉE LE BRETON, âgée de quatre vingt neuf ans. Les parents et amis des familles Fazende et Le Breton sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après midi à cinq heures précises. Le corps est exposé rue Ursulines, entre Remparts et St Claude.

Décédé hier soir, à 4 1/2 heures, ARTHUR PIERRE BIZOT, âgé de 1 mois, fils de J. P. Bizot et de Marie Augustine Chabert. Les amis et connaissances des familles, les membres de la Société Française, ainsi que ceux de la Loge Foyer Maçonnique No 44 sont respectueusement invités d'assister à ses funérailles qui auront lieu à cinq heures P. M. Le convoi partira de la demeure mortuaire coin St Pierre et St Claude.

JACOB OTT, Entrepreneur et Constructeur, 181.........RUE DELORD.........181 Place Tivoli. TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT. Il s'occupe lui-même des réparations générales de magasins et de résidences. Il fait et répare les cuves. Fait des devis pour constructions nouvelles.

Sociedad, Union Española de Beneficencia Mutua. ASAMBLEA GENERAL ORDINARIA. [illegible]

A. L. G. D. G. A. D. U. [illegible] Persévérance No 2 [illegible] Suprême Conseil [illegible]

S∴ W∴ M∴ Conclave IONIE, No 11. [illegible]

Association des Dames de la Providence. [illegible]

Vacances des Ecoles Publiques. [illegible]

J. K. BAILEY, 216 ..... Rue du Canal ..... 216. VINAIGRE. [illegible]

Déménagement. [illegible]

Les célèbres Cercles en fer de Butler, pour les balles de coton. [illegible] WM A. BELL, agent chargé de la vente. No 14 de la rue de l'Union, Nlle Orléans.

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL, au coin des rues Toulouse et Villeré—Nlle Orléans. [illegible]

AVIS. Ma femme, née LOUISE CLÉMENT, ayant de son gré au lit [illegible] Nlle Orléans, le 30 juin 1869. JOSEPH THEVENOT.

AVIS. Accusé d'avoir permis que Mme Joseph Thevenot, née Louise Clément [illegible] A. L. GIBERT.

Vins, Cognac, Genièvre, &c. 300 barriques VIN ROUGE [illegible] 100 quarts PORTO, F. Vallette, [illegible] SHERRY, [illegible] ROCHELLE, A. Seignette, [illegible] COGNAC, J. Hennessey & Co, [illegible] VERMOUTH, Noilly, Prat & Co, [illegible] ABSINTHE, E. Pernod, 100 pipes GENIÈVRE DE HOLLANDE, Stronbuel. A vendre à l'entrepôt ou droits payés. AMÉDÉE COUTURIÉ, 30 rue Vieille-Levée.

Avis de Société. Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une société pour les affaires d'encan, de commission et de courtage [illegible] CHARLES E. FORTIER, PLACIDE J. SPEAR.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. [illegible] AM. COUTURIÉ, E. BOROLLOIS.

M. F. B. FLEITAS [illegible] Chambre du Commerce [illegible] MM. SHUMWAY & BERNARD, No 62 de la rue Peters [illegible]

CHANGEMENT DE LOCAL. G. N. MORISON a transporté sa pharmacie du No 12 au No 5 de la rue des Magasins, près Canal [illegible]

CHANGEMENT DE LOCAL. G. LAVIE annonce à ses amis et au public que le 12 du courant, il transportera son grand block [illegible]

Bureau du Trésorier, HOTEL DE VILLE—Nlle Orléans, 1er juillet 1869. Avis aux Contribuables. Les taxes de ville peuvent être payées, sans frais additionnels, jusqu'au SAMEDI, 10 DU COURANT, inclusivement. W. S. MOUNT, Trésorier.

Banque de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle Orléans, le 1er juillet 1869. A une assemblée de la Direction tenue ce jour, les Directeurs ont déclaré un dividende semi-annuel de huit pour cent, libre de taxe, payable le 5 courant. N. AUGUSTIN, Caissier.

Banque d'Amérique. Nouvelle Orléans, 30 juin 1869. AUJOURD'HUI à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de quinze (15) pour cent qui provient du bénéfice des six derniers mois, et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayant cause à partir du 5 juillet prochain. La Banque paie la taxe du Revenu Intérieur. J. E. PASCAL, Caissier.

BANQUE CRESCENT CITY. [illegible] ACHAT FAURIE, Caissier.

BANQUE DU SUD. [illegible] JNO D. DEVEREUX, Caissier.

Agence Fiscale Ville de la Nlle-Orléans. BANQUE DU SUD. [illegible] Chemical National Bank New York. THOS LAYTON, Président.

Bureau de la Compagnie d'Assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans. [illegible] LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Banque du Canal de la Nlle Orléans. [illegible]

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union. [illegible] J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Chaudières à Sucre. [illegible]

Gardes Suisses. [illegible]

Succession de Louis Bernard. [illegible]

Ciment Romain. [illegible]

Au débarquement du Steamer Jonie. 950 BARILS [illegible]

AVIS. [illegible]

A LOUER. [illegible]

A. BROUSSEAU & Co., [illegible] Rue de Chartres. IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES [illegible]

Entrepôt de Tapis et de Toile cirée. ELKIN & CO, 168 CANAL 168. [illegible]

E. HEATH, Marchand d'Articles de Tapisserie, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux. No 99 de la rue du Camp. [illegible]

BUREAU DE L'AGENCE COMMERCIALE. R. G. DUN & CO, 70 ..... Rue du Canal, au premier ..... 70. Nouvelle Orléans, Louisiane. D. WEBSTER, Directeur. [illegible]

Macaronis. Asperges. Confitures. 500 caisses MACARONIS d'Italie. [illegible] CONFITURES [illegible] ASPERGES de Bonnard. [illegible] J. B. SOLARI.

F. GONTHIER, a transporté son ÉTABLISSEMENT DE TAILLEUR au No 113 de la rue Gravier ..... 113. [illegible]

MALADIES DE POITRINE. NOUVEAU TRAITEMENT PAR l'Elixir alimentaire de Ducro A LA VIANDE CRUE, préconisé par les sommités médicales de Paris. GUÉRISON RADICALE. [illegible] SOULAGEMENT MANIFESTE. [illegible] PUISSANTS FORTIFIANTS [illegible] DÉPOT à la Nouvelle-Orléans, chez P. CUSACHS, DROGUISTE, Au coin des rues ROYALE et ST-PHILIPPE.

T. S. WATERMAN, Fabricant de Soda et marchand de Appareils de Soda, Nos. 36, 38 et 40 RUE DU BASSIN. (Près Commune) AGENT pour la vente de l'appareil "TRIOMPHE" de soda de Andrew J. Morse & Son, le meilleur qu'il y ait et qui a remporté tous les prix aux Foires de l'Etat, en 1868, 1868 et 1869. Ayant agrandi son établissement, M. WATERMAN aura toujours un bel assortiment de verres à soda, portevases, pots à glace, jus de fruits et sulfates pure pour sirops, un fût d'acide sulfurique, tuyaux en ferblanc de toutes les grandeurs, à l'usage du commerce.

MAGASIN A VENDRE. MONSIEUR Louis Hymel offre son magasin en vente. Ce magasin, si connu du public, est situé dans la paroisse St-Jacques, à 11 milles de la Nouvelle-Orléans (rive droite) [illegible] M. LOUIS HYMEL.

AVIS. NOUS avons, pour cause de changements et de réparations, transféré momentanément notre magasin des Nos 49, 51, 53 et 55 de la rue de la Nouvelle-Levée, aux Nos 85, 87, 89 et 91 de la rue Nlle-Levée, [illegible] SCHMIDT & ZIEGLER.

Grande Manufacture DE VETEMENTS CONFECTIONNES. Linge de dessous, Chapeaux, etc. CHEZ LEON GODCHAUX, Nos 51 & 53 RUE DU CANAL, Nos 51 & 53 [illegible] LEON GODCHAUX.

Photographies à prix réduits. AU SALON DE I. ROBIRA, 202 Royale près Dumaine. [illegible]

MANUFACTURE DE CIGARES DE J. Ballester, Encoignure Chartres et Bienville. [illegible]

JOHN ARMSTRONG, [illegible]

CARL L. BRAUER, Au No 17 du Commercial Place, [illegible]

Vins de MM. Brandenburg frères, A BORDEAUX. [illegible]

CERCLES "ARROW," [illegible]

DENTISTES. Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile No [illegible] Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

Dr. MALONEY, DENTISTE, No 203 rue St-André près Magasins (Quatrième District). [illegible]

Changement de domicile. D. A. CANADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE. [illegible]

Avis de Société. [illegible] FRANK B. HOOKER [illegible] J. A. LUM.

BOIS DE CONSTRUCTION. GEORGE MERZ, MOULIN A RAGOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION. [illegible]

W. W. CARRE & Co, 350 ..... RUE DELORD ..... 350. MARCHANDS de bois de charpente [illegible]

A vendre à bon marché, DES RÉSIDENCES D'ÉTÉ, SUR LE LAC, à Mandeville et à Lewisburg. [illegible]

Plantation à vendre. [illegible]

Plantation à Vendre. [illegible]

Loterie Nationale DE L'ILE DE CUBA. PLAN GÉNÉRAL de VINGT DEUX TIRAGES qui auront lieu dans le cours des années 1869 à 1870, dans la ville de la HAVANE. [illegible]

LOTERIE DE LA HAVANE. [illegible] Bornio & Brother, No 77 de la rue Gravier.

Agence Commerciale Perfectionnée. J. M. BRADSTREET & SON, PROPRIÉTAIRES. [illegible] W. C. DAY [illegible]

Le Nouvel EL DORADO, 59 ..... RUE ST CHARLES ..... 59. [illegible]

Tout le monde en prend. AMERS DE BRADY, pour les familles. LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE. [illegible]

AVIS AUX FAMILLES ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL. BIZOT & SISSAC. [illegible]

Liquidation ! [illegible]

Selles. Selles. Selles. [illegible]

Bureau de la Compagnie des entrepôts de Douane des importateurs. [illegible]

Vieux Vêtements. [illegible]

Magnolia Park Cottage, à Alger, [illegible]

Bon Marché ! McINTYRE & APPLEGATE, Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine [illegible] No 110 rue Poydras, Nouvelle-Orléans. [illegible]

AUX FAMILLES. B. DEBAT, successeur de Petitjean, [illegible] GROCERIES. [illegible]

$40---$45---$50, Est le prix d'une Machine à Coudre de WILSON. AU No 8 DE LA RUE BARONNE. [illegible]

CIGARES, CIGARES. Premier prix à l'Exposition de 1869. F. SUAREZ, 13........RUE COLUMBUS........13. Entre Remparts et St Claude. [illegible]

JOS BRANDNER, MARCHAND TAILLEUR, 39.............. BOURBON.............. 39. Entre Douane et Bienville. [illegible]

LOTERIES. Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible] C. T. HOWARD, Président. [illegible]

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. [illegible] Loterie de Numéros Simples. GROS LOT ....$30,000. [illegible]

MEDECINS. DR A. LANDRY, [illegible] 60 Rue Dumaine, encoignure Royale, 60. [illegible]

LE Dr CAPDEVIELLE. [illegible]

AVIS. [illegible] Docteur GRIAR [illegible]

Dr. Fr. R. ALPUENTE, a transféré son domicile et son cabinet au No 226 RUE DU CANAL. [illegible]

Le Dr. LUKE. [illegible]

MANUFACTURE DU SUD. JOHN NORWOOD. [illegible]

GLYNN & WINTZ, [illegible]

R. CONDON, Entrepreneur de Pompes Foulantes. [illegible]

C. H. MILLER & CO. [illegible] Nos 30 et 32 Nlle-Levée.

J. J. ALBERT, 60...Rue Douane...60. [illegible] CHAPEAUX [illegible]

Ch. FACIOT, RELIEUR DE PARIS. [illegible] Charles et Royale. Prix modérés.

JOHN M. COONEY, AVOCAT. [illegible] Bureau, No 31 de la rue du Camp.

GLACIERE STONEWALL. Glace ! Glace ! Glace ! [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES. [illegible] Collège Classique et Commercial. [illegible] Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire. [illegible] D. F. BOYD.

Julius Loeffler, (successeur de CHAS. LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, [illegible]

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE Pour la Machine à Coudre de Grover & Baker. [illegible]